



Mise à pied disciplinaire abusée

Par **Mimie82**, le **21/02/2021** à **08:40**

Bonjour j'ai eu une mise à pied par mon employeur pour vol de codéine je travaille en pharmacie et effectivement nos stocks sont faux depuis plusieurs mois. Il y a deux jours j'ai pris une boîte de codéine pour ma consommation personnelle (grosse douleur dentaire) et suite à ça j'ai été accusé sans preuve réelle de toute ces erreurs de stock et j'ai été accusé de vol de drogue. Cela fait 11 ans que je travaille dans cette pharmacie et j'ai eu une relation avec mon employeur qui c'est mal terminé et depuis je crois qu'il cherche à me virer ? Je vis seul avec 2 enfants à charge et je suis inquiète et je n'ai pas les moyens de me payer un avocat pour lancer une procédure ? Que dois-je faire ? Vers qui me diriger pour trouver de l'aide ?

Cordialement MM xxxxxxxxxxxxxxxxxxxx

Par **P.M.**, le **21/02/2021** à **09:00**

Bonjour,

Vous pourriez vous rapprocher d'un défenseur syndical choisi parmi la liste disponible normalement sur le site de la DIRECCTE de la Région...